

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N° 4

présenté par
Mme Buis, rapporteure

ARTICLE 4

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« locales »,

le mot :

« territoriales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.